

EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL



LE MOT DU MAIRE

UN BUDGET VOLONTARISTE ET SOLIDAIRE AU SERVICE DE TOUS

C'est un budget dynamique qui a été approuvé lors de la dernière séance du Conseil municipal.

En dépit d'un contexte marqué par des restrictions financières imposées, le budget 2019 favorisera encore des **actions solidaires pour tous** et permettra de **nouvelles réalisations propres à améliorer la qualité de vie**.

Ainsi seront encore privilégiées les mesures en direction de **l'enfance et de la jeunesse, la sécurité** avec la poursuite de l'équipement en caméras de vidéoprotection, **l'aide forte et continue aux associations, la poursuite du bouclier social** afin d'aider les familles à mieux supporter les frais de rentrée scolaire et associative.

Quant aux réalisations, elles seront de toute nature.

Pour le sport, des travaux importants, dont l'ouverture du club-house, au Parc des sports de Beaumarchais, la pose d'un nouveau sol au tennis couvert, l'agrandissement du boulodrome et de nouveaux agrès dans le Parc de la Mairie.

Pour la voirie, des travaux rue des Trois Arpents et rue du 8 Mai 1945 sur le giratoire, et sécurisation de la traversée de Beaumarchais.

Pour les constructions, extension à l'arrière de la Mairie pour rendre le bâtiment accessible à tous, et réalisation de la Maison multigénérationnelle à l'entrée de ville à proximité de la Maison de santé. Des travaux qui, en toute logique, seront entrepris en fin d'année.

Quant au contribuable, il ne se verra pas imposé davantage pour la part communale, puisque le Conseil municipal a voté le **maintien des taux de fiscalité locale**.

Ainsi avec un faible endettement, des prix des services bas et constants, des taux d'imposition sans augmentation, **le budget 2019 est encore un bon budget, fruit d'une gestion rigoureuse et efficace au service de tous**.

*Un bon budget 2019,
fruit d'une gestion
rigoureuse et efficace
au service de tous*



BUDGET DE FONCTIONNEMENT

7 718 069,49€

BUDGET D'INVESTISSEMENT

3 913 501,68€

FISCALITÉ LOCALE

EN 2019, DES TAUX D'IMPOSITION LOCALE INCHANGÉS ET UNE DETTE FAIBLE

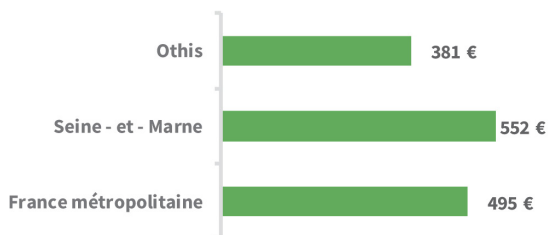
TAXE D'HABITATION

20,20%

TAXE SUR LE FONCIER BÂTI

19,5%

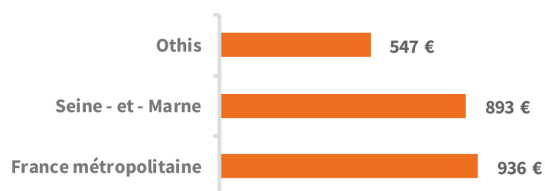
Impôts locaux par habitant en 2017



Source : Ministère de l'Economie et des finances, 2017

En 2017, les impôts locaux étaient de 381 € par habitant, contre 495€ en France métropolitaine.

Dettes par habitant en 2017



Dettes totales de la collectivité : 3 639 206 €

Source : Ministère de l'Economie et des finances, 2017

En 2017, la dette par habitant représentait 547 €, contre 936€ au niveau national.

VIE ASSOCIATIVE

LA VILLE AUX CÔTÉS DES ASSOCIATIONS



RAPPORTEUR : CHRISTIAN DOMENC

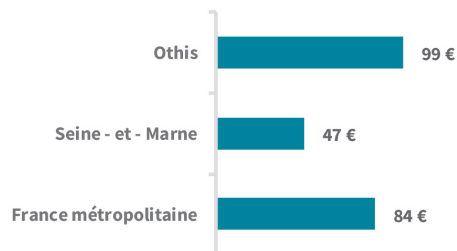
Par leur action, les associations othissoises participent au dynamisme de notre ville et favorisent le lien social, si fort dans notre commune. Elles permettent à chacun de s'épanouir dans une activité, et constituent des espaces de découverte, de loisirs et d'apprentissage de la citoyenneté. Une pratique rendue possible notamment grâce à la mise à disposition des nombreux équipements sportifs et culturels dont dispose la commune.

Malgré les contraintes budgétaires et les baisses drastiques des dotations de l'État, le soutien de la Ville aux associations reste au cœur de la politique municipale.

Chaque année, une subvention est allouée par la Ville aux associations. Cette année, le Conseil municipal a alloué la somme de **194 360 €** aux associations de la ville.



Subventions par habitant en 2017



Source : Ministère de l'Economie et des finances, 2017

Le graphique ci-dessus montre qu'en 2017, on comptabilisait 99€ de subvention par habitant (aux associations, au CCAS et à la Caisse des écoles notamment), contre 84€ au niveau national.